



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUTAIRE QUI S'EST DEROULEE LE 1^{ER} AVRIL 2023
AUX MOULINS DE BEEZ - PV° : SD/SL/01 pv ag aft
01042023.docx**

Administrateurs présents :

Monsieur P. CREVITS, président
Monsieur F. DOYEN, vice-président
Monsieur Ph. METTEN, trésorier
Messieurs R. COTE, N. HAUTEM, M. HOFMANS et Th. MAROT
Madame G. MAKKA

Excusés :

Madame A.F. TOMMASETTI
Messieurs J. DAUGE et C. HAMIET

En préambule, le président, Pierre CREVITS, souhaite la bienvenue à l'Assemblée générale ordinaire de l'AFT qui sera ponctuée par des élections.

1. VERIFICATION DES POUVOIRS DES DELEGUES

Sont présents ou représentés les clubs suivants :

- Pour la région du Brabant : T.C. ARGAYON, T.C. BEAUVECHAIN, BRUSSELS L.T.C., WATERLOO TENNIS, R.T.C. LAMBERMONT, R. CHARLES-QUINT T.C., T.C. 1310 LA HULPE, TENNIS DE LA CURE, T.C. TROIS TILLEULS, R. LAEKEN T.C., R. LEOPOLD CLUB, R. OREE T.H.B., R. PRIMEROSE C.B., R. RACING CLUB DE BRUXELLES, PARIVAL T.C., PARK WOLU T.C., TENNIS BOIS DE LA CAMBRE, LA RESERVE DU ROSEAU, R. UCCLE SPORT T.H.C., SET WAHIS A.S.B.L., OMBRAGE T.C., EURO TENNIS CLUB SAINT JOSSE, T.C. BRAINE L'ALLEUD, R. WOLU T.C., FOREST DOMAINE, T.C. DU BOSQUET, T.C. CARDINAL MERCIER, T.C. ODRIMONT, T.C. COURT-SAINT-ETIENNE, LES EGLANTIERS T.C., T.C.S. WIMBLEDON, T.C. KINEO VITAL, T.C. DAVIS, soit 33 clubs sur 64, représentant 411 voix sur 594 (69,19 % du total de la région)
- Pour la région du Hainaut : VAUTOUR T.C., R.A.E.C.T. MONS, R. ASTRID T.C. CHARLEROI, R.T.C. ATH, R. CHAPELLE T.C., T.C. BOIS DU PRINCE, KAIN T.C., R.T.C. MOMIGNIES, R. SMASHING CLUB NIVELLOIS, T.C. FONTAINOIS, R.T.C. TOURNAISIEN, R.T.C. NIMY, T.C. FITFIVE CHARLEROI, T.C. LE PIGNOLET, T.C. SIRAUT, R.T.C. MORLANWELZ, T.C. ELLEZELLES, T.C. RESSAIX, VILLE TENNIS CLUB, T.C. D'ENGHIEN, T.C. LA RAQUETTE BEAUMONTOISE, T.C. KALYPSO, T.C. DE BELOEIL, soit 23 clubs sur 78, représentant 142 voix sur 372 (38,17 % du total de la région)
- Pour la région de Liège : R.T.C. BAUDOIN, R.T.C. AYWAILLE, R.T.C. FLEMALLE, K.T.C. EUPEN, T.C. BEAUFAYS, R.T.C. HEUSY, T.C. CHEVAL BLANC, R.T.C. HANNUTOIS, R.F.C. LIEGEOIS, R.T.C. LIEGE, R.T.C. CHAUDFONTAINE, T.C. UNIVERSITE, R. MOSA T.C., R.T.C. MALMEDY, R.C.S. VERVIETOIS, R. FAYEN BOIS T.C., T.C. BELLE FLEUR, T.C. AUBEL, T.C. CONDROZ, C.T.B. MOHA, T.C. HERVE, HOUSSE T.C., T.C. THEUX, T.C. LA CALAMINE, T.C. VISE, T.C. WAIMES, T.C.



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUTAIRE QUI S'EST DEROULEE LE 1^{er} AVRIL 2023
AUX MOULINS DE BEEZ - PV° : SD/SL/01 pv ag aft
01042023.docx**

GRIVEGNEE, T.C. 3 FRONTIERES, NEW TENNIS HUY, T.C. WAREMMIEN, T.C. LONGCHAMPS, T.C. TROOZ, T.C. WARFUSEE, JENA TENNIS, T.C. JALHAY, ASA TENNIS, TENNIS CLUB HIT THE BALL, soit 37 clubs sur 95, représentant 278 voix sur 554 (50,18 % du total de la région)

- Pour la région de Namur-Luxembourg : TENNIS DE LA CITADELLE, R.T.C. BASTOGNE, R.T.C. ARLON, R.T.C. AMEE, R.T.C. NEUFCHATEAU, T.C. SAINT-GILLES CINEY, R.T.C. MARCHE, T.C. NASSOGNE, BAYARD T.C. DINANTAIS, T.C. LA BRUYERE, T.C. WALTZING, T.C. NATHAM, T.C. GRAND OHEY, T.C. GERONSART, T.C. MALONNE, T.C. LIBRAMONT, T.C. SAINT MARD, BARVAUX T.C., T.C. SOMME-LEUZE, T.C. STABULOIS, TENNIS CLUB HOTTON, SMASH TENNIS SAINT HUBERT, GARISART TENNIS, SPY T.C., T.C. TEMPLoux, T.C. DES LORRAINS, T.C. SAINT-FIACRE, TENNIS DU BOIS DU LOUP, soit 31 clubs sur 85, représentant 225 voix sur 390 (57,69 % du total de la région)
- Pour les clubs padel only : ROCH4PADEL CLUB, soit 1 club sur 19, représentant 4 voix sur 31 (12,90 % du total des clubs padel only)
- Soit au total pour l'ensemble de l'AFT, un total de 125 clubs sur 341 (36,66 %), représentant 1060 voix sur 1.941 (54,61 %)

2. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2022 ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 9 JUIN 2022

Les procès-verbaux sont approuvés.

3. ALLOCUTION DU PRESIDENT

Pour commencer son allocution, le président signale que nous allons parler de tennis, mais également de padel puisque l'AFT a été reconnue par l'ADEPS et par la Ministre des Sports comme fédération pour gérer le tennis et le padel.

Pierre CREVITS souligne que c'est la première fois depuis longtemps que nous faisons une Assemblée générale sans devoir parler de crise et de la façon dont l'AFT a géré ces crises.

Il propose de dresser dans son allocution un bilan des travaux effectués par l'AFT au cours de l'année 2022.

Au tennis, au niveau des compétitions tant par équipe qu'individuelles, la réforme lancée en 2018 porte ses fruits avec une augmentation significative des inscriptions.

Au padel, les chiffres sont encore plus impressionnants (+ 70% d'équipes interclubs par exemple) puisque nous sommes dans le démarrage d'un nouveau sport.

La collaboration avec les régions pour l'organisation des compétitions pour lesquelles l'AFT a souhaité une harmonisation est excellente et qui se traduit par une participation de toutes les régions au Critérium national.



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUTAIRE QUI S'EST DEROULEE LE 1^{ER} AVRIL 2023
AUX MOULINS DE BEEZ - PV° : SD/SL/01 pv ag aft
01042023.docx**

Au niveau national, excellente collaboration également avec Tennis Vlaanderen pour le tennis et le padel, avec l'organisation de compétitions nationales qui ont recueilli un franc succès.

La dernière compétition initiée par la direction sportive, l'AFT Cup, a, quant à elle, connu un succès phénoménal. Cette compétition a réuni une centaines de jeunes pendant 2 jours au Centre de Mons, dans l'esprit de la Coupe Davis et de la Billie Jean King Cup. Tous ceux qui ont participé à cette compétition parlent d'une réussite totale. Aussi, cet événement sera-t-il poursuivi les prochaines années.

Le président souligne que les compétitions sont un socle de base essentiel pour une fédération, mais que c'est loin d'être la seule mission d'une fédération sportive.

Le deuxième aspect est la formation et l'AFT Cup est une bonne transition entre les compétitions et la formation puisque l'objectif de l'AFT Cup est de s'assurer qu'aucun enfant n'est passé entre les mailles du filet de la sélection, ce qui a porté ses fruits cette année puisque l'AFT Cup a permis de détecter des talents.

L'équipe en place pour la formation donne entière satisfaction à l'AFT avec des résultats remarquables, notamment de Gilles-Arnaud BAILLY et d'Emilien DEMANET qui est entré dans le Top 20 Juniors, avec de nombreux de talent derrière.

L'objectif de la formation est de former une élite. Pierre CREVITS souligne les bons résultats de Gauthier ONCLIN, de Raphaël COLLIGNON et d'Ysaline BONAVENTURE au niveau tennis et de Clément GEENS et Maxime DELOYER, n° 1 et 2 belges, qui performant sur le plan international au niveau padel.

Pierre CREVITS signale qu'au niveau international nous avons tendance à penser que l'AFT est en régression forte, ce qui est le cas par rapport aux années glorieuses de Justine HENIN et de David GOFFIN au niveau tennis. Il souligne que néanmoins l'AFT a toujours 2 joueuses dans le top 100, soit le même nombre que la France, l'Australie et le Royaume Uni, de grandes nations du tennis. Pierre CREVITS tient à le rappeler pour relativiser le niveau du tennis francophone et belge.

Une fédération, c'est la formation, les compétitions, le soutien aux élites, mais également la formation des cadres, sans laquelle rien n'est possible. Du côté tennis, les formations ont remporté un franc succès. Du côté du padel, l'AFT a également initié la formation des cadres, avec déjà 150 animateurs diplômés.

Une fédération, c'est aussi l'arbitrage, sujet sensible dans le sport amateur. L'AFT continue à former ses arbitres. Au niveau padel, une centaine de juges-arbitres ont été formés ces derniers mois.



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUTAIRE QUI S'EST DEROULEE LE 1^{ER} AVRIL 2023
AUX MOULINS DE BEEZ - PV° : SD/SL/01 pv ag aft
01042023.docx**

Une fédération, c'est avant tout des clubs. L'AFT avait innové avec la labellisation et a été récompensée pour cette démarche pro-active par un retour des pouvoirs subsidiants que l'AFT va répercuter entièrement sur les clubs labellisés avec des montants significatifs.

Pierre CREVITS en vient aux ressources qui constituent le nerf de la guerre. Il laissera à Philippe METTEN le soin de présenter les chiffres. Il souhaite néanmoins donner une idée des grandes masses : au niveau des ressources, l'AFT, c'est environ 1,7 millions euros de subsides, 1,9 millions euros d'affiliations et quasiment 600.000 euros de sponsoring, ce qui est un chiffre remarquable et qui résulte du travail quotidien des équipes de l'AFT, soit un budget global d'un peu plus de 4 millions d'euros qui se répartit grosso modo équitablement entre dépenses sportives (50 %) et dépenses « administratives » (salaires, frais de promotion, de fonctionnement et informatiques).

Le président n'oublie pas les ressources humaines et tient, au nom des clubs présents et de l'organe d'administration, à remercier l'ensemble des équipes : sportive et administrative qui travaillent au quotidien pour le tennis et pour le padel, avec une nouvelle organisation.

Une fédération, c'est évidemment également et avant tout les clubs qui représentent le socle. L'AFT a voulu, ces dernières années, élargir le contact avec les clubs en organisant notamment la journée Set à dire. L'AFT a toujours voulu entretenir avec les clubs une relation de confiance.

Pierre CREVITS tient à souligner qu'il y a eu un moment de tension avec certains clubs mixtes tennis et padel, suite à une interprétation trop stricte des statuts de l'AFT qui interdisent le partage des installations avec un autre club et du décret qui organise le sport en fédération Wallonie-Bruxelles qui interdit l'affiliation à deux fédérations. L'AFT a clarifié la situation lors d'une réunion avec les clubs en question et confirme que l'interprétation qu'elle a fait de l'article 7, 5° des statuts est erroné.

Pour clôturer cette allocution, le sentiment qui anime Pierre CREVITS après 1,5 an de présidence, c'est la fierté par rapport à l'équipe de l'AFT, par rapport à l'ensemble des clubs et des bénévoles, par rapport aux résultats.

Pierre CREVITS tient, en son nom personnel et au nom de l'organe d'administration, à remercier tout le monde.

Le deuxième sentiment qui anime le président, c'est la confiance en l'avenir du tennis et du padel ainsi qu'en l'avenir de la fédération.

4. RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Cf. annexes 1 et 2

Le secrétaire général termine son rapport en demandant à l'Assemblée de ratifier les affiliations, démissions et changements de dénomination des clubs (cf. annexe 1).



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUTAIRE QUI S'EST DEROULEE LE 1^{er} AVRIL 2023
AUX MOULINS DE BEEZ - PV° : SD/SL/01 pv ag aft
01042023.docx**

5. RAPPORT DU TRESORIER

Pierre CREVITS cède la parole au trésorier, Philippe METTEN.

Pour commencer, Philippe METTEN tient à remercier Nathalie VANZUYLEN et Jean-Pierre JOANNE pour leur gentillesse, la qualité de leur travail et leur bienveillance à son égard puisqu'ils passent beaucoup de temps pour lui expliquer les comptes de l'AFT.

Philippe METTEN illustre ses propos par quelques slides (cf. annexe 3).

Il présente les chiffres 2022 et le budget 2023 en même temps, mais les chiffres et le budget seront approuvés en suivant l'ordre du jour.

Pour 2022, l'AFT a environ 4.400.00 euros de recettes et de charges et a prévu un peu plus pour 2023.

Philippe METTEN souhaite mettre en évidence que 2020 et 2021 sont les 2 années impactées par le covid. En 2020, de nombreuses compétitions et activités ont dû être supprimées. On pourrait croire qu'en 2021 l'activité avait repris normalement, mais les chiffres sont « inflatés » par l'important subside reçu dans le cadre du covid (environ 600.000 euros) et redistribué aux clubs.

2022 est l'année 1 après covid. L'AFT revient à un niveau d'activités assez normal. Les chiffres sont similaires à ceux de 2018 et 2019 avant le covid. Pour 2023, le budget est proche de 5.000.000 d'euros. Il a été revu à la hausse, car l'AFT va recevoir un subside pour la labellisation.

Au niveau des charges :

- ✓ Les frais de promotion pour 2023 s'élèvent à 704.205 euros en raison du subside susmentionné d'un montant d'environ 350.000 euros, lequel sera redistribué aux clubs labellisés.
- ✓ Autre poste important, les frais liés au Centre sportif qui représentent 1.519.250 euros et est assez stable par rapport aux autres années.
- ✓ Les rémunérations sont en augmentation pour 2023 (1.085.000 euros) suite aux embauches de début d'année et à l'indexation.
- ✓ Au niveau des autres charges d'exploitation, il y a le retour affiliations qui correspond à ce qui est rétrocédé aux régions pour les affiliations.



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUTAIRE QUI S'EST DEROULEE LE 1^{ER} AVRIL 2023
AUX MOULINS DE BEEZ - PV° : SD/SL/01 pv ag aft
01042023.docx**

Au niveau des recettes :

- ✓ Il y a 4 pôles importants : le sponsoring (557.500 euros), les PAF formation des cadres et plan-programme (qui sont en augmentation parce qu'il y aura plus de formations en 2023), les affiliations (2.013.855 euros, en augmentation par rapport à 2022, car l'AFT prévoit une augmentation du nombre d'affiliés tant tennis que padel d'une part et en raison de l'inflation des cotisations d'autre part) et enfin les subsides, en augmentation pour 2023 (1.913.370 euros) suite au subside prévu pour la labellisation.

L'exercice 2022 est clôturé avec un bénéfice de l'ordre de 10.000 euros.

Le budget 2023 est quant à lui en équilibre.

Pour terminer, Philippe METTEN présente les grandes masses bilantaires de l'AFT qui représentent une photo de la situation comptable au 31/12/2022.

Il souligne qu'au niveau de la trésorerie l'AFT avait au 31/12/2022 de l'ordre de 700.000 euros. Cela semble beaucoup, mais Philippe METTEN fait remarquer que l'AFT n'a pas d'emprunt, ce qui veut dire qu'elle paye les dépenses sur fonds propres. Comparé au chiffre total, la trésorerie ne représente que 2 mois d'activités, ce qui n'est pas énorme.

6. RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Cf. annexe 4

7. APPROBATION DES COMPTES (AFT ET ADEPS : CF. ANNEXES 5 ET 6) ET DECHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AUX VERIFICATEURS AUX COMPTES

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes.

8. APPROBATION DU BUDGET DE L'ANNEE EN COURS

Cf. annexe 7

Le budget est approuvé à l'unanimité.

9. NOMINATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Messieurs Alexis BULTERIJS et Vincent RENAUX sont toujours prêts à assurer la vérification des comptes.

Sont donc reconduits dans leur fonction : Messieurs Alexis BULTERIJS et Vincent RENAUX.



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUTAIRE QUI S'EST DEROULEE LE 1^{ER} AVRIL 2023
AUX MOULINS DE BEEZ - PV° : SD/SL/01 pv ag aft
01042023.docx**

10. ELECTION DE 10 MEMBRES DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION

Il y a 12 candidats pour 10 postes à pourvoir, les 7 1ers seront élus pour 4 ans et les 3 derniers candidats, pour 2 ans.

Pierre CREVITS fait remarquer qu'il y a des contraintes et que ce ne seront pas nécessairement les 7 premiers qui seront élus, puisque, pour respecter le nouveau décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il faut 1 tiers de membres d'un même genre et qu'il y a également une contrainte au niveau de la représentation des régions, l'organe d'administration passant à 15 membres, il y aura 3 régions avec 4 représentants et 1 région, avec 3 représentants.

Résultats des élections : cf. annexe 8

11. EXAMEN ET VOTE DES PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AUX STATUTS

Le quorum pour pouvoir voter les propositions de modifications aux statuts n'étant pas atteint, une assemblée générale extraordinaire devra être convoquée.

Pour rappel : l'assemblée générale extraordinaire pourra voter quel que soit le quorum de présence.

Les propositions de modifications des statuts (cf. annexe 9) sont liées à la mise en conformité avec le nouveau décret.

Sont concernés :

- ✓ L'article 3 : le siège social peut être transféré en tout autre lieu du territoire de langue française.
- ✓ L'article 15 : précision concernant le nombre de voix dont bénéficie un club lors d'un vote à l'Assemblée générale. Un membre qui pratique le tennis et le padel n'est comptabilisé qu'une seule fois.
- ✓ L'article 20 : précision du nombre minimum d'administrateurs (7).
- ✓ L'article 28 : mise à jour de la dernière version du règlement d'ordre intérieur de l'AFT (février 2023).

12. INTERPELLATIONS ET DIVERS

L'AFT n'a pas reçu d'interpellations.

Avant de clôturer l'Assemblée générale, K. PONT fait une présentation sur la labellisation et le programme SCORE (cf. annexe 10) et S. DEFLANDRE la partie Environnement du programme SCORE (cf. annexe 11).



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUTAIRE QUI S'EST DEROULEE LE 1^{er} AVRIL 2023
AUX MOULINS DE BEEZ - PV° : SD/SL/01 pv ag aft
01042023.docx**

L'Assemblée générale se clôture à 11.50 heures et est suivie de la remise des plaquettes de labellisation et d'un drink.

Procès-verbal établi par Mademoiselle S. LAMBOTTE

Samuel DEFLANDRE,
Secrétaire général

Annexes : 11